

Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge
Herausgeber: Générations
Band: - (2014)
Heft: 60

Artikel: Frais dentaires : attention à la facture!
Autor: F.S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-831392>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Frais dentaires: attention à la facture!

De moins en moins de Suisses portent un dentier. Mais une dentition naturelle nécessite plus de soins qu'une prothèse. Les praticiens dénoncent des lacunes dans la prévention. Explications.

Si les dents sont importantes durant la vie entière, dès l'âge de 50 ans et plus tard, elles peuvent devenir un sujet de préoccupation particulièrement sensible. A titre d'exemple, selon un rapport publié en 2009 par la Commission française de santé publique, les personnes en âge de retraite n'auraient plus que 12 à 17 dents naturelles. «Le nombre minimal de 20 dents qui est nécessaire au maintien d'une bonne fonction masticatoire est rarement atteint chez les sujets âgés», précise la commission. Seuls 10% des plus de 75 ans en ont encore 20 (sur un total de 32 pour une personne qui possède encore toute sa dentition).

En 2002 déjà, *La Revue médicale suisse* affirmait que la santé buccale des seniors était globalement «plutôt mauvaise». En cause: un accès aux soins «médiocre», voire «très insuffisant». Parfois, c'est une question de budget.

Selon une étude effectuée en 2010 à Genève, un tiers de la population du canton s'est déjà privée de soins médicaux pour des motifs économiques (dont 14,5% au cours des douze mois précédant l'enquête). Et pour 75% des sondés, il s'agissait précisément de soins dentaires. Ces prestations n'étant pas couvertes par l'assurance de base, ce sont les premières auxquelles les gens renoncent, concluent les auteurs de l'étude.

Chez Caritas Suisse, à Lucerne, Sébastien Mercier constate que les dentistes rencontrent «toujours plus de difficultés avec des patients qui n'arrivent pas à payer leurs factures». Raison pour laquelle



ils sont de plus en plus nombreux à demander un acompte. De leur côté, les patients sont parfois tentés de recourir au petit crédit, quitte à s'endetter de façon problématique. Mais le coût élevé des soins bucco-dentaires ne suffit pas, à lui seul, à expliquer la situation. Antoine Roulin, médecin-dentiste à Fribourg, intervient régulièrement dans les établissements médico-sociaux (EMS) du canton et constate que les résidents ont tendance à sous-estimer l'importance de cet aspect de leur santé, car ils estiment qu'à leur âge, ces soins «n'en valent plus la peine».

Interrogés, quelques médecins-dentistes confirment être confrontés à des refus de soins qui suscitent chez eux des sentiments de «frustration», voire de «culpabilité» si le refus est motivé par une insuffisance de revenus. A Genève, Jean-Pierre Chung a exercé au domicile de personnes âgées. Il en est revenu: «Les autorités ne m'accorderaient pas de macaron pour me garer et, au final, je passais presque autant de temps à chercher l'escalier dans des immeubles sans ascenseur, qu'à prodiguer des soins. Ce n'était pas très gratifiant.»

Le miracle du détartrage
«La situation des personnes qui arrivent actuellement à la retraite est tout de même bien meilleure que ne l'était celle de leurs parents au même âge», tient à nuancer Felix Adank, porte-parole de la Société suisse d'odontostomatologie. En effet, grâce à la démocratisation du détartrage depuis les années soixante, de moins en moins de seniors portent un dentier. C'est évidemment une bonne chose mais, contrairement à une prothèse, une dentition naturelle nécessite des soins fréquents et minutieux. «Or, les soins et les examens bucco-dentaires à domicile et dans les EMS sont quasiment inexistant», déplore Jean-Pierre Chung.

L'enjeu du régime alimentaire
«La situation actuelle représente un défi majeur pour notre profession, affirme Olivier Marmy, médecin-dentiste à Lausanne. Il faudra trouver des solutions. Par exemple, former le personnel soignant des EMS.» Il faut savoir que

Une mauvaise santé bucco-dentaire peut affecter l'état général d'une personne.

le risque de carie augmente naturellement avec le vieillissement, en raison de la sécheresse buccale qui favorise le développement des bactéries et la déminéralisation des tissus.

Ce «syndrome sec buccal» est aggravé par la tendance à respirer par la bouche et sous l'effet de certains médicaments. Enfin, la modification du régime alimentaire au profit d'aliments mous et riches en sucre, adhérent à la dent,

ainsi qu'une diminution progressive de la dextérité manuelle au brossage des dents, accentuent encore l'accumulation de la plaque bactérienne. Or, une mauvaise santé bucco-dentaire peut affecter l'état général d'une personne. On estime que 10% des personnes de plus de 70 ans seraient concernées. En effet, si les caries ne sont pas soignées, des foyers d'infection chronique risquent de se former et des bactéries peuvent être transportées par la circulation sanguine vers le cœur ou les articulations, provoquant des maladies graves. «Le maître mot, c'est la prévention, rappelle Jean-Pierre Chung. D'après mon expérience, avec un seul brossage par semaine, on obtient déjà une nette amélioration de la santé bucco-dentaire.» ■ F.S.

QUE FAIRE LORSQUE LE DENTISTE COÛTE TROP CHER?

Le premier réflexe peut être d'essayer de négocier les conditions de paiement. Pour autant qu'on remplisse les critères d'obtention, une aide de l'assistance sociale est possible. «Les prestations complémentaires permettent de résoudre bon nombre de situations», précise Olivier Marmy, médecin-dentiste à Lausanne. Car nous avons la chance, en Suisse, de disposer d'une bonne couverture. Même des implants dentaires peuvent être pris en charge dans certains cas. A noter encore que le Centre social protestant, Caritas et Pro Senectute fournissent des conseils gratuits. Ceux du bureau de conseils romand Dettes-Secours, à Servion, sont payants. Enfin, il existe des cabinets dentaires, comme Au point d'eau à Lausanne, qui proposent des consultations à prix réduit (40 fr. pour un contrôle chez le dentiste, 20 fr. pour un détartrage chez l'hygiéniste). «La demande ne cesse d'augmenter et reflète l'incapacité de nombreuses personnes à faire face aux tarifs élevés des soins dentaires», explique-t-on au secrétariat.